

Édito

Initiative Clermont Agglo a connu un début d'année 2014 particulièrement dynamique. A fin juin, 57 projets de création ou reprise d'entreprise ont fait l'objet de prêts d'honneur pour un montant de 386 000 €.

Avec 3 616 000 € euros de prêts bancaires complémentaires, c'est donc 4 millions d'euros qui ont été injectés dans l'économie locale, et 114 emplois qui ont ainsi été créés ou sauvegardés.

Si la tendance actuelle se poursuit au deuxième semestre, tout nous porte à croire que nous pouvons viser un objectif de 110 projets accompagnés en 2014.

Il est à noter que la part des reprises tend à augmenter régulièrement depuis plusieurs années (50 % au premier semestre 2014). Ce phénomène devrait se poursuivre, et même s'amplifier, avec des moyens financiers accrus grâce aux décisions récentes de la Région d'augmenter le volume des avances remboursables accordées aux plateformes Initiative Auvergne.

J'en profite pour remercier une nouvelle fois tous nos partenaires, bénévoles et permanents, sans qui rien ne serait possible.



Bernard Jeannel
Président de

Initiative Clermont Agglo
27 rue Jean Claret
63063 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 28 72 60

le mot d'un partenaire

La Région Auvergne est un **partenaire historique** important de la plateforme Initiative Clermont Agglo, et des autres plateformes auvergnates, dont elle soutient le fonctionnement.

En s'appuyant sur ce partenariat, la Région Auvergne souhaite **aller encore plus loin dans le**

soutien à la reprise d'entreprise. Le constat est, en effet, préoccupant. Près de 20 % des chefs d'entreprises des TPE d'Auvergne, maillage économique indispensable de nos territoires, sont âgés de plus de 58 ans.

Après l'évaluation de l'utilisation d'une première dotation de 5 M€ de fonds JEREMIE-Auvergne pour abonder les prêts d'honneur et les micro-crédits, le **Conseil Régional d'Auvergne a décidé de porter cette dotation à 20 M€, sur la période 2015-2020, prioritairement pour favoriser la reprise d'entreprises.**

En outre, le **Conseil Régional a décidé du déblocage de 1M€** pour abonder les prêts d'honneur alloués par les plateformes durant la période transitoire 2014/2015. **C'est un effort sans précédent** consacré à la reprise d'entreprise qui aura un effet levier important vis-à-vis de l'octroi de prêts bancaires.

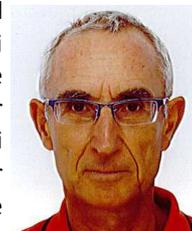


Hamid BERKANI
Vice-Président du
Conseil Régional
d'Auvergne

le mot d'un bénévole

La CGPME, que je représente depuis 5 ans au Comité d'Agrément d'Initiative Clermont Agglo, a toujours été activement présente au sein de la plateforme. Expert-comptable à la retraite depuis fin 2012, je me suis, à cette occasion, investi dans le parrainage des créateurs ou repreneurs.

Le rôle du parrain n'est pas de se substituer au chef d'entreprise ou à ses conseils pour prendre des décisions. Le parrain doit provoquer la réflexion du chef d'entreprise, l'amener à se poser les bonnes questions avant de prendre sa décision. En tant qu'expert-comptable, je peux le conseiller à bien organiser ses tâches administratives, à mettre en place un tableau de bord nécessaire au suivi de l'évolution de l'entreprise. Le rôle du parrain consiste aussi à s'adapter aux besoins de son filleul, en fonction de qui il est, de son expérience et de son vécu. Il lui suffit parfois d'être à l'écoute, tout simplement, pour briser l'isolement du chef d'entreprise, ou bien pour l'aider dans sa réflexion en lui posant les questions les plus pertinentes. Mon dernier filleul est le repreneur d'un commerce de poêles et cheminées. L'esprit de convivialité au sein du comité fait que les membres, disponibles, poursuivent les conversations et réflexions au cours du déjeuner qu'ils décident de prendre en commun.



Philippe Morlat

le mot d'un bénéficiaire



Valérie Merle
Merle & Coste

Peut-on vraiment s'étonner que Valérie Merle reprenne une entreprise de maçonnerie, elle, la fille d'un entrepreneur général du bâtiment ? Valérie et Régis Coste ont associé leurs compétences pour racheter une entreprise de maçonnerie devenue Merle et Coste, avec une base line qui en dit long sur leur conception du métier : «*Maçonnerie d'aujourd'hui, savoir-faire d'autrefois*». Comme le dit Valérie : «*La richesse de l'entreprise, c'est les compétences des hommes qui y travaillent*». Régis est l'homme de l'art et Valérie assure la partie commerciale et administrative, ce qui ne l'empêche pas d'assurer des réunions de chantier. Si regards étonnés il y a parfois, de voir une femme les conduire, ils ne viennent pas du milieu professionnel du bâtiment. C'est certainement cette passion, outre la solidité du dossier, qui a convaincu le Comité d'Agrément d'Initiative Clermont Agglo de lui accorder un prêt d'honneur de 8.000 €. Cette démarche auprès de la plateforme l'a beaucoup aidé à la préparation et à la présentation de son dossier. Elle a aussi bénéficié du soutien d'Auvergne Transmission et du Réseau Entreprendre. Merle et Coste est passé de 9 salariés à 13 en un an d'activité. Son business plan a été respecté la première année. Il est même en passe d'être dépassé sur la seconde. Valérie a pu décrocher des marchés publics en mettant en place de nouvelles procédures efficaces ; mais aussi en étant respectueuse de savoir-faire, comme la taille de la pierre, tout en maîtrisant les techniques modernes de maçonnerie tels les bétons banchés .